

CHAUDRONNERIE : CPM Industrie ne profite pas des mesures de l'Etat

La société [CPM INDUSTRIES](#) / **T** : 02.35.47.55.26 (siège à Saint-Romain-de-Colbosc), spécialisée dans les activités de chaudronnerie fine, a fait le choix comme d'autres entreprises en France, de ne pas avoir recours aux mesures mises en place par l'Etat pour répondre à la crise du coronavirus. En effet, la direction de cette société de 30 salariés préfère payer des intérêts sur son découvert, plutôt que de choisir le prêt garanti par [BPIFRANCE FINANCEMENT](#) / **T** : 01.41.79.80.00, dont le taux d'intérêt serait au total de 3,5%. De même, elle a choisi de ne pas reporter les loyers ou les échéances d'emprunt, craignant notamment les mois suivant la reprise et l'impact attendu sur la trésorerie.